

# COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR162025

Madame le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983,

Vu le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,

Considérant les travaux d'ENEDIS de Saint Etienne sur la ligne 20000 Volts pour la dépose d'un transformateur de distribution publique et le raccordement d'un nouveau poste ARRIS

### ARRETE

#### Article 1 :

La circulation de tout véhicule sera interdite le 23 Avril 2025 de 8 h à 18 h sur le chemin d'Arris de l'intersection avec le le chemin de la Poterie jusqu'à l'intersection avec l'impasse d'Arris.

#### Article 2 :

Une signalisation sera mise en place par ENEDIS de Saint Etienne.

#### Article 3 :

Madame le Maire sera chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise a :

- \* ENEDIS de Saint Etienne
- \* Gendarmerie de VILLEREST (Loire)

Fait à Villemontais, le 14 Avril 2025

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

